



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

La Poste

Question écrite n° 113627

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire sur l'application de la loi de régulation des activités postales adoptée le 20 mai 2005. Il souhaiterait connaître l'état d'avancement du décret déterminant les caractéristiques du service universel postal et les droits et obligations de La Poste au titre de l'exercice de cette mission.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113627

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : aménagement du territoire

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13103